

# La Lettre

n° 38

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## Lucidité et détermination

En 2012, la décentralisation fête ses 30 ans. Aujourd'hui, l'action de proximité du Département est de mieux en mieux connue et reconnue par les Lot-et-Garonnais.

Pourtant, en cette date d'anniversaire, le Conseil général n'est pas à la fête.

En effet, jamais les Départements de France - Lot-et-Garonne compris - n'ont connu une situation financière aussi délicate et ce malgré une gestion saine et rigoureuse des deniers publics.

Pour la première fois de son histoire, le Conseil général verra ses ressources diminuer en 2012 à cause notamment du gel de dotations de l'État, de la réforme de la taxe professionnelle et de la suppression du Fonds de soutien aux Départements défavorisés. Simultanément, le poids du financement des trois grandes allocations de solidarité nationale sur lesquelles nous n'avons aucune prise (RSA, APA, PCH) ne cesse d'augmenter.

Tout gestionnaire responsable comprendra que nous devons réagir avec force et lucidité car c'est la capacité d'intervention même du Conseil général qui est désormais remise en question.

Dans ce contexte dangereux pour l'avenir du Département, nous avons fait du principe de responsabilité la pierre angulaire du budget

2012. En décidant de ne pas augmenter les impôts et de ne pas recourir exagérément à l'emprunt, nous faisons primer la raison sur la facilité afin de ne pas pénaliser davantage le pouvoir d'achat des ménages modestes et moyens et de ne pas hypothéquer l'avenir des jeunes générations. En continuant à réduire le train de vie du Département, à évaluer toutes nos actions et en recentrant nos investissements sur des programmes prioritaires - l'éducation, l'habitat et le logement, le développement économique et agricole ou encore l'emploi - nous restons fidèles à nos engagements.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous sommes donné une méthode claire : approfondir aussi souvent que nécessaire la concertation avec nos partenaires. C'est comme cela que nous ferons évoluer l'action du Conseil général d'une logique de guichet vers une logique de projets qui permette de mieux prendre en compte les besoins exprimés dans les territoires par les élus, les associations et les entreprises.

Ce trentième anniversaire est certainement celui de tous les défis. nous franchirons ce cap avec lucidité et détermination pour préserver les marges de manœuvre qui nous permettront, demain, de continuer à construire l'avenir en Lot-et-Garonne.

2

### LE POINT SUR

- Budget départemental 2012

3

### ZOOM SUR

- Accompagner enfants et parents pour éviter les ruptures scolaires
- Le baluchonnage

### EN BREF

- Le Néracais renforce son développement économique

4

### NOUVEAU

- Le Département au chevet de la biodiversité

### TRAVAUX ROUTIERS

SOMMAIRE

**Directeur de la publication :**  
Pierre Camani

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général 

## LE POINT SUR

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2012

# La volonté d'innover malgré les difficultés financières

Le 22 mars dernier, les élus du Conseil général se sont réunis en séance plénière pour voter le budget 2012 de la collectivité. D'un montant de 416,45 M€, ce budget réserve une part importante aux investissements et propose de nouvelles mesures notamment dans le domaine de l'habitat et de l'insertion. Zoom sur ces deux dossiers.

### Politique en faveur du logement et de l'habitat

Il aura fallu moins d'une année pour que le Conseil général et la Préfecture élaborent le Programme départemental de l'habitat (PDH), une première en Aquitaine. Pour autant, le travail effectué a été de grande qualité et aura fédéré plus de 220 personnes, issues de 90 organismes différents. Le PDH a été conçu tel une feuille de route, articulée autour de 6 orientations et de 22 actions concrètes. Aménagement plus équitable du territoire entre villes et campagne, qualité de l'offre, prise en compte du vieillissement de la population pour adapter les logements, renouvellement du parc urbain... sont ainsi quelques-unes des grandes lignes de ce PDH 2012-2017.

Parallèlement, le Conseil général a revu sa politique en matière d'habitat, afin de répondre aux besoins identifiés lors de l'élaboration du PDH. Dans cette optique, le Département a adopté de nouveaux régimes, dont une aide pour l'accession sociale à la propriété destinée aux classes modestes et moyennes (mise en œuvre en 2013) et une aide au cautionnement locatif pour les jeunes salariés (mise en œuvre en juin 2012).

### Programme départemental d'insertion 2012-2014

Le Conseil général a adopté le Programme départemental d'insertion (PDI) pour les deux années à venir. Sa vocation majeure est d'apporter des réponses personnalisées et adaptées aux quelque 7 450 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Cette tâche revient aux travailleurs sociaux du Conseil général et aux organismes habilités. Cette année encore, cet exercice se complique car la part de bénéficiaires du RSA a considérablement augmenté (+43% depuis 2009).

Après l'évaluation du précédent PDI, le Département a décliné le nouveau, soucieux de renforcer son action en faveur des plus démunis. Ainsi, parmi les enjeux identifiés, il s'agira de prévenir l'entrée dans le RSA des jeunes de moins de 25 ans qui sont sortis du dispositif scolaire et qu'il convient d'accompagner avant la rupture totale avec la société.

Compte tenu de l'évolution des bénéficiaires de minima sociaux, le budget alloué au PDI est revu à la hausse.

### Évolution du régime d'aide aux communes

Afin de préserver une situation saine et solide des finances départementales, tout en maintenant un bon niveau d'investissement et un développement équilibré du Lot-et-Garonne, le Conseil général est contraint de repenser ses aides aux communes et intercommunalités.

Ainsi, le Département devra, tout comme l'État, favoriser les projets de territoire correspondant à des objectifs et critères préalablement définis. Cette évolution est menée dans la transparence et la concertation.

Le président du Conseil général Pierre Camani a en effet tenu à ce que trois réunions d'échange avec les maires soient organisées en février à Agen, Villeneuve-sur-Lot et Marmande afin d'associer les élus locaux aux choix retenus. Pour l'heure, le Département réfléchit donc aux différentes options possibles pour consolider l'action territoriale. Les ajustements apportés à ces régimes feront l'objet d'un rapport spécial examiné par la Commission permanente fin avril.

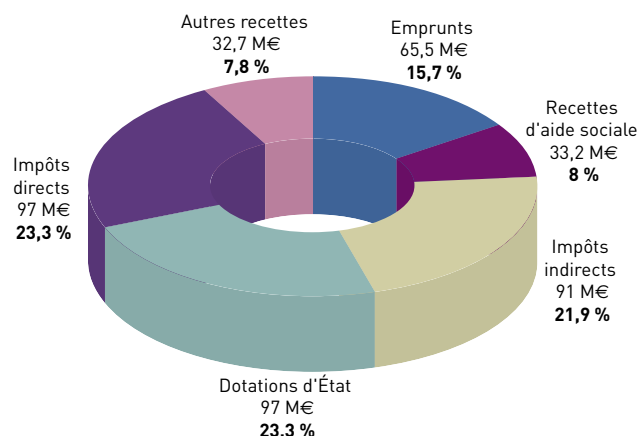
## Le budget 2012 en chiffres

Budget global : 416,45 M€

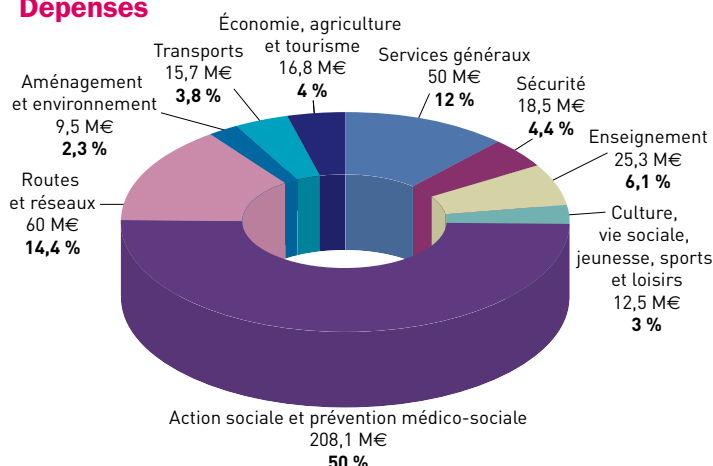
Budget de fonctionnement : 310,31 M€

Budget d'investissement : 106,14 M€

### Recettes



### Dépenses



## ■ ZOOM SUR

ENFANCE - FAMILLE

# Accompagner enfants et parents pour éviter les ruptures scolaires

Assurer un suivi scolaire auprès des enfants est la vocation première de l'Union départementale des associations familiales dite Udaf 47. Mais au fil des années, le rôle de cette structure s'est étoffé et elle propose désormais une aide à la parentalité. Reconnue d'utilité publique et tout récemment labellisée « Maison pour les familles », l'Udaf 47 est accompagnée par le Conseil général, qui a d'ailleurs revalorisé son soutien financier depuis 2008.

Les difficultés ou l'échec scolaire constituent souvent la première étape d'un décrochage social et sont parfois le signe de difficultés personnelles ou familiales chez l'enfant et l'adolescent. L'articulation entre la famille, l'école et les acteurs sociaux est donc primordiale car elle garantit une prise en charge adaptée à chaque situation. L'Udaf 47 se positionne au centre de ce trio, assurant ainsi une concertation entre les différents acteurs. C'est à ce titre qu'elle bénéficie du soutien du Conseil général, qui souhaite voir des liens réguliers s'instaurer entre ses travailleurs sociaux et les établissements scolaires.

L'Udaf 47 et le Conseil général ont ainsi défini un dispositif permettant d'intervenir à la fois sur le décrochage scolaire et sur l'équilibre familial. De là est née l'idée d'une action menée directement au domicile des familles pour les enfants (aide à la scolarité) et pour les parents (aide à la parentalité). Cette action originale est rendue possible grâce au concours des bénévoles, qui interviennent auprès d'une centaine de

familles. Vu le succès de cette formule, l'Udaf 47 en recherche de nouveaux, afin de prendre en charge les 50 familles en liste d'attente. Au regard de la qualité du travail fourni et des résultats obtenus, le Conseil général adaptera son soutien financier en le portant à 18 000 € en 2012 afin de participer au développement du dispositif.



Jean-Luc Barbe, vice-président du Conseil général en charge de l'Action sociale, a rencontré les dirigeants et bénévoles de l'Udaf 47

## Marcel Calmette désigné par l'ADF

Après Raymond Girardi désigné par l'Assemblée des Départements de France (ADF) pour la représenter au sein de l'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles, c'est désormais Marcel Calmette qui a été désigné par cette même association pour porter sa voix au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESRAAV). Organisme consultatif placé auprès du Ministère de l'Agriculture, le CNESRAAV est notamment chargé de donner un avis sur tout projet de loi ou de décret concernant l'enseignement supérieur agricole. Présidé par la ministre de l'agriculture et composé de 45 membres, ce conseil ne compte qu'un seul conseiller général pour toute la France.

Une fois encore, en nommant un élu lot-et-garonnais, l'ADF salue le travail fourni par le Conseil général pour l'agriculture. La formation et la recherche sont d'ailleurs des axes majeurs de la politique agricole départementale, adoptée en novembre dernier par le Conseil général.

EN BREF

ÉCONOMIE

# Le Néracais renforce son développement économique

Lors de l'adoption de son Schéma de développement économique en 2009, le Conseil général avait annoncé la création d'une Zone d'activités économiques d'intérêt régional sur le Néracais. La machine est désormais lancée et c'est le Syndicat mixte pour le développement économique du Néracais, tout juste créé, qui portera le projet.

Si l'Agenais et le Marmandais disposent depuis plusieurs années de zones d'activités économiques d'envergure, le Néracais en était jusqu'alors démuné.



La composition du SMDEN a été votée fin février en présence de Pierre Camani.

Afin de rétablir l'équilibre entre les zones rurales et urbaines mais aussi de garantir un maillage plus équitable du territoire, le Conseil général a noué un partenariat avec la Communauté de communes du Val d'Albret pour porter conjointement le projet de création d'une Zone d'activités économiques (ZAE) dédiée à l'agriculture.

Cette thématique s'est naturellement imposée puisque l'économie néracaise est fortement marquée par l'activité agricole : semences, viticulture (vins et Armagnac), production fruitière (notamment le melon).

En complémentarité avec l'Agropole qui

s'est spécialisée dans l'agroalimentaire, cette nouvelle zone, située au lieu-dit Mâle à Nérac, concernera le versant amont de l'agriculture en misant sur l'innovation, particulièrement en matière d'irrigation, de production d'engrais respectueux de l'environnement, d'agroforesterie, de climatologie de serres...

Constitué à 80 % par le Conseil général et 20 % par la Communauté de communes du Val d'Albret, le syndicat mixte pour le développement économique du Néracais assurant le portage financier, juridique et foncier de la zone, est présidé par Nicolas Lacombe, conseiller général de Nérac.



**Castelculier**

Jusqu'au 6 avril, D 813 : modification du giratoire de Sialles. Alternats manuels ponctuels. Travaux : Malet

**Saint-Pardoux-Isaac**

Jusqu'au 30 avril, D 933 : aménagement de la traverse et effacement des réseaux électriques et France Télécom. Alternats. Travaux : Eurovia, Malet et Spie. Maîtrise d'ouvrage communale avec participation CG47. Estimation : 1 244 160 €.

**Boé**

Jusqu'au 7 mai, D 17 : aménagement globale de l'avenue. Route de Lacapelette. Alternat par feux. Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération d'Agen. Travaux : Eurovia

**Samazan / Saint-Marthe**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, D 289 : réfection du pont sur l'Avance. Route barrée. Déviation : D 933, D6. Travaux : BTPS/ EUROVIA. Estimation : 371 000 €

**Villeneuve-sur-Lot**

Jusqu'au 26 septembre, déviation Sud-Ouest de la ville, rétablissement des voies transversales. Travaux : NGE Génie civil. Estimation : 2 751 814 €

## ■ NOUVEAU

**Le Département à l'écoute de la biodiversité**

L'agriculture entretient des interrelations étroites avec la biodiversité et peut contribuer au maintien de la variété faunistique et floristique à l'échelle d'une parcelle agricole, d'une exploitation et même d'un territoire. Par ailleurs, la biodiversité peut bénéficier à la production agricole de plusieurs manières : meilleure pollinisation et contrôle des ravageurs par leurs ennemis naturels, amélioration de la qualité agronomique des sols par l'abondance et la diversité des micro-organismes du sol... Autre exemple, le maintien de la biodiversité contribue également à limiter la pollution des nappes phréatiques ou encore à préserver la qualité paysagère des territoires.

Conscient de tous ces enjeux, le Conseil général souhaite accompagner les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Dans cette optique, il lance un appel à projets « Agriculture et biodiversité ».

**Bénéficiaires**

Cet appel à projets s'adresse aux exploitants, groupements d'exploitants ou sociétés agricoles et aux associations loi 1901 établis en Lot-et-Garonne.

**Conditions d'éligibilité**

Sont éligibles les projets directement liés à



une action de maintien ou de développement de la biodiversité sur l'exploitation agricole. Par exemple, les pratiques de désherbage, le choix des produits phytosanitaires, l'engagement personnel et volontaire seront pris en compte.

Les lauréats bénéficieront d'une action de communication et d'une aide forfaitaire du Conseil général.

Les candidats ont jusqu'au 31 juillet pour retourner leur dossier, téléchargeable sur le site du Conseil général : [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

**Renseignement**

**Direction de l'Agriculture,  
de la Forêt et de l'Environnement**  
**05 53 69 46 23 / 46 84**

**MAJORITÉ**

Lors de la session du 22 mars dernier, l'Assemblée départementale a adopté un budget permettant de maintenir un niveau d'investissement important malgré un contexte national difficile pour tous les départements de France. Le rôle des collectivités territoriales, trop souvent méprisées par le gouvernement, est incontournable pour chaque acteur de notre économie. L'État ne prend pas la mesure des conséquences de sa politique pour les départements ruraux. Le gel des dotations, la suppression du fonds de soutien aux départements, l'absence de politique de solidarité nationale sur le financement de la dépendance, ont des incidences graves sur le budget de tous les Départements de France.

En 2012, notre action s'orientera vers des projets structurants pour notre territoire, nous poursuivrons nos actions destinées à ceux qui en ont le plus besoin. Malgré ces difficultés, le Département remplira pleinement ses missions de services publics.

Conscient des difficultés rencontrées par les Lot-et-Garonnais, soucieux de ne pas leur faire supporter les échecs de la politique du gouvernement, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité et de poursuivre une politique solidaire, volontaire et responsable.

Groupe de la Majorité départementale  
Tél. : 05 53 69 42 11 - [lotetgaronnepourtous@cg47.fr](mailto:lotetgaronnepourtous@cg47.fr)

**OPPOSITION**

Le vote du budget du Conseil général pour 2012 intervient dans une situation de crise économique sans précédent. Il est grand temps que la gauche nationale et départementale reconnaisse l'ampleur du séisme qui a frappé le monde.

La période actuelle n'est facile pour personne et les difficultés rencontrées nécessitent un effort collectif partagé. Les collectivités territoriales doivent faire preuve de réactivité et de responsabilité, en mettant en œuvre des budgets cohérents et compatibles avec les efforts que fait l'État, pour maîtriser les dépenses et réduire la dette, et pour relancer l'économie et la croissance.

Depuis quatre ans, la majorité départementale n'a jamais pris la mesure de cette dimension pourtant fondamentale de la gouvernance publique. Malgré les avertissements qui lui ont été adressés, elle a continué à dépenser sans compter, sans chercher à rationaliser son action. Aujourd'hui, elle n'a plus les moyens de financer les investissements indispensables pour construire l'avenir.

Aux promesses illusoire, le dirigeant responsable se doit de préférer la lucidité de l'action. La gauche s'est trop longtemps contentée de rêver : c'est hélas pour tous les Lot-et-Garonnais que le réveil risque d'être difficile...

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*  
Tél. : 05 53 98 52 00 - [costes.jeanlouis@gmail.com](mailto:costes.jeanlouis@gmail.com)